



EPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

Fin de la procédure d'alerte

En application de l'arrêté préfectoral n°70-2017-08-02-028 du 2 août 2017

Territoire concerné: Haute-Saône (70)

Polluant: Particules

Type de procédure : Prévision

Mise en application: 28/02/2021



Description de l'épisode

La région Bourgogne-Franche-Comté a enregistré ces jours-ci des niveaux de particules PM10 élevés. L'origine de cette situation a été multiple, un niveau de fond élevé, lié aux activités anthropiques, mais aussi un apport conséquent de poussières sahariennes. De fait, le seuil d'information et de recommandation (50 µg/m3/j) et le seuil d'alerte (80 µg/m3/j) ont été franchis plusieurs fois cette semaine sur le département de Haute-Saône.

Pour demain, la procédure d'alerte est levée sur le département, ainsi que l'ensemble des mesures automatiques réglementaires, du fait, de conditions météorologiques prévues, favorables à la dispersion des polluants.

>> Suivi des niveaux de pollution

	Hier	Aujourd'hui	Demain
Niveaux	47 μg/m³	<50 μg/m³	<50 μg/m³
Type de procédure	PA	PAP	-

PIR – Procédure d'Information et de Recommandation / PA – Procédure d'Alerte / PAP – Procédure d'Alerte sur Persistance

>> Evolution de la situation en région

Hier Aujourd'hui		Demain	

0 7 14 21 28 35 4245

Plateforme de prévision Prév'Est

90 100 110 120 130

✓ BULLETIN ETABLI PAR :

Nom: Hélène TISSOT

Téléphone : 07 83 37 95 53 **Web :** www.atmo-bfc.org